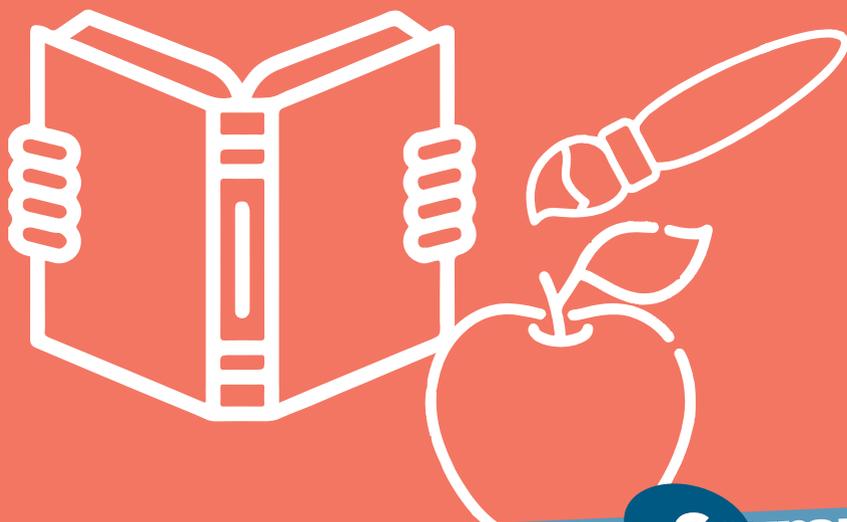


DE LA PETITE SECTION AU CM2



DÉBUT DES  
INSCRIPTIONS  
LE LUNDI  
19 JUIN

GUIDE  
DES ACTIVITÉS  
PÉRISCOLAIRES  
ET DE LOISIRS  
2023-2024



## L'épanouissement des enfants : une priorité pour Sevrans

Accueil avant et après le temps scolaire, restauration du midi, centres de loisirs, conservatoire de musique et de danse, école municipale des sports, piscine, atelier d'arts plastiques, nous avons fait le choix de proposer aux enfants un catalogue diversifié d'activités périscolaires.

### Cette année, on vous simplifie la vie

Dans le même guide, vous trouverez l'ensemble des activités et services périscolaires de la ville, les conditions d'accueil, les modalités d'inscription, pour choisir au mieux pour vos enfants.

Encore plus facile : pour la 1<sup>ère</sup> fois, les inscriptions pour la cantine, l'accueil de loisirs et les activités de loisirs se feront en même temps. **Dès le 19 juin, vous pourrez réaliser vos inscriptions pour l'ensemble des activités.**

Dernière nouveauté cette année : vous pouvez comme auparavant réaliser vos inscriptions sur votre espace numérique (depuis le site de la ville) mais si vous le souhaitez, vous pourrez vous adresser aux services de la ville dont vous retrouverez les coordonnées dans cette plaquette.

### Des tarifs attractifs

Le quotient familial est basé sur votre quotient CAF ; il a été révisé en septembre dernier pour pratiquer les tarifs les plus justes et permettre à toutes et tous de bénéficier de ces services essentiels que sont la cantine et l'accueil de loisirs.

L'accès à l'alimentation et à un repas équilibré chaque jour est une des conditions de la réussite scolaire. Nous avons donc décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine, alors même que l'inflation impacte très fortement le coût des repas. Cette augmentation qui représente 300 000 euros est totalement prise en charge par la ville, pour ne pas faire peser une charge supplémentaire sur les familles.

## Sevrans est la ville des enfants !

La ville offre aux jeunes Sevransais.e.s un très large choix d'activités pour découvrir, s'épanouir, enrichir son imaginaire.

### À vous de jouer !

**Stéphane Blanchet,**

maire de Sevrans,

vice-président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis

**Gilles Boitte,**

conseiller municipal en charge de l'éducation,  
de la laïcité et de la politique de lecture publique

# SOMMAIRE

## 4 AUTOUR DE L'ÉCOLE

- 5 Une semaine type dans les écoles sevranaises
- 6 Accueil du matin (7h15-8h30) - Accueil du midi (11h30-13h30)
- 7 Accueil périscolaire (16h30-17h45) - Accueil du soir (17h45-18h45)

## 8 LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

- 9 Les centres de loisirs du mercredi - L'École Municipale des Sports
- 10 La Maison des Découvertes - Le conservatoire  
Les ateliers d'arts plastiques
- 11 La piscine municipale - Les maisons de quartier

## 12 LES VACANCES SCOLAIRES

- 13 Les centres de loisirs - Le club loisirs - Les séjours d'été (centres de vacances)
- 14 Les stages culturels et sportifs

## 15 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

## 16 INSCRIPTIONS

## 17 TARIFS

## 18 ADRESSES ET CONTACTS

# AUTOUR DE L'ÉCOLE





## UNE SEMAINE TYPE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi* (centres de loisirs)	Jeudi	Vendredi
7h15 8h30	<b>Accueil du matin</b> • Petit-déjeuner • Temps libre encadré		<b>Accueil du matin</b>	<b>Accueil du matin</b> • Petit-déjeuner • Temps libre encadré	
8h30 11h30	<b>Classe</b>		<b>Activités éducatives et de loisirs et/ou sorties</b>	<b>Classe</b>	
11h30 13h30	<b>Accueil du midi</b> • Repas • Temps d'activités et/ou de repos		<b>Accueil du midi</b>	<b>Accueil du midi</b> • Repas • Temps d'activités et/ou de repos	
13h30 16h30	<b>Classe</b>		<b>Activités éducatives et de loisirs et/ou sorties</b>	<b>Classe</b>	
16h30 17h45	<b>Accueil périscolaire</b> • Pause goûter • Activités • Accompagnement aux leçons (élémentaires)			<b>Accueil périscolaire</b> • Pause goûter • Activités • Accompagnement aux leçons (élémentaires)	
17h45 18h45	<b>Accueil du soir</b> • Temps libre encadré		<b>Accueil du soir</b>	<b>Accueil du soir</b> • Temps libre encadré	

\* Pour faciliter l'organisation des familles, les enfants peuvent être accueillis selon plusieurs modalités : toute la journée ou en demi-journée (matin ou après-midi avec ou sans repas).

# AUTOUR DE L'ÉCOLE

## ACCUEIL DU MATIN (7H15-8H30)



- De la petite section au CM2, les enfants peuvent être accueillis le matin avant l'école dès 7h15, avec arrivées échelonnées possibles jusqu'à 8h20.



- Au sein d'un espace dédié, les enfants peuvent profiter **d'un temps calme avec activités libres**, encadré par des professionnels.



- Un **petit déjeuner complet** (laitage, fruit et produit céréalier) est proposé à chaque enfant.

Sans réservation	
Maternelle	 >  1 encadrant 14 enfants
Élémentaire	 >  1 encadrant 18 enfants <small>(REP* : 14 enfants)</small>

## ACCUEIL DU MIDI (11H30-13H30)



- Chaque midi, les enfants des écoles maternelles et élémentaires bénéficient d'**un repas et d'un temps d'activités et/ou de repos**.

Le repas est servi à table pour les maternels et en self pour les élémentaires.



- L'équipe d'encadrants est constituée de **professionnels connus des enfants** ce qui est rassurant et favorise la continuité entre le temps de classe et les temps de détente.



- La Ville a investi fortement sur la qualité des repas servis.
  - Le repas comporte un plat principal avec deux propositions dont une systématiquement sans viande.
  - Du poisson frais est servi deux fois par mois.
  - Toutes les viandes servies sont d'origine française et labellisées.
  - Le pain, servi à tous les repas, est bio et confectionné par un artisan boulanger sevranaise.
  - 50 % des repas sont bio et des produits frais et locaux sont régulièrement au menu.

Réservation obligatoire <small>(possible en ligne) - voir p.16</small>	
Maternelle	 >  1 encadrant 10 enfants
Élémentaire	 >  1 encadrant 20 enfants



Les menus sont élaborés par une commission et composés de façon concertés entre la Ville, l'équipe éducative de l'école et des représentants de parents avec l'aide d'une diététicienne. Ils sont disponibles chaque mois dans les écoles, dans *Sevrans le magazine* et sur [www.ville-sevrans.fr](http://www.ville-sevrans.fr)



## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (16H30-17H45)



- À partir de 16h30, les enfants de maternelle et d'élémentaire peuvent se rendre dans les accueils périscolaires jusqu'à 17h45, avec départs échelonnés à partir de 17h (pour les maternels).



- À l'école maternelle, les enfants inscrits sont pris en charge par les équipes d'animation avec **une pause goûter (fourni par la ville)**.

Au programme : **activités libres et animations récréatives** (jeu, lecture, puzzles, coloriages...)



- À l'école élémentaire, après le goûter (fourni par les parents), les enfants peuvent bénéficier d'un **accompagnement aux leçons** assuré par des enseignants volontaires ou participer à des **ateliers éducatifs** encadrés par des animateurs.

### Réservation obligatoire

(possible en ligne) - voir p.16

Maternelle



1 encadrant 14 enfants

Élémentaire



1 encadrant 18 enfants  
(REP\* : 14 enfants)

## ACCUEIL DU SOIR (17H45-18H45)



- De la petite section au CM2, les enfants peuvent être accueillis le soir de 17h45 à 18h45 par les équipes d'animation, avec départs échelonnés.



- Des activités sont proposées aux enfants : dessin, jeu de société, construction, lecture, petits jeux collectifs... **Le rythme et les envies de l'enfant sont respectés** (activités seul ou en groupe, besoin de calme ou d'animation...)

### Sans réservation

Maternelle



1 encadrant 14 enfants

Élémentaire



1 encadrant 18 enfants  
(REP\* : 14 enfants)

### Protocole d'accueil individualisé (PAI)

Si votre enfant présente des problèmes de santé qui impliquent des soins ou une attention particulière (allergies, asthme, diabète...), il est nécessaire d'élaborer un protocole d'accueil. Votre médecin traitant ainsi que le service enseignement/enfance vous accompagnera dans cette démarche.

\* Réseau d'éducation prioritaire

# LES ACTIVITÉS DE LOISIRS



# LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI



- Les mercredis, **14 centres de loisirs** (8 maternels et 6 élémentaires) accueillent les enfants scolarisés de 2 ans et demi à 11 ans révolus.
- Votre enfant peut être accueilli de 7h15 à 18h45 selon plusieurs modalités en fonction de vos choix : toute la journée ou en demi-journée (matin ou après-midi avec ou sans repas).
- Les équipes d'animation élaborent des **programmes d'activités éducatives et de loisirs variées**, adaptées aux âges des enfants, qui encouragent la découverte, l'autonomie et la socialisation (sport, culture, histoire, sciences et technique). Les enfants fréquentent régulièrement les **équipements municipaux** (bibliothèques, piscine, Maison des découvertes...). En moyenne, **une sortie par mois** est organisée (parc, patinoire, spectacle...).

Sans réservation

Maternelle



1 encadrant 8 enfants

Élémentaire



1 encadrant 12 enfants



Les plannings d'activités sont affichés à l'entrée de chaque centre.

## L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)



- Sous la conduite d'une équipe d'éducateurs sportifs, l'EMS propose aux enfants âgés de 3 à 14 ans, de découvrir et de s'initier à de **nombreuses disciplines sportives sous forme de cycles** (5 à 6 semaines).
- Au programme notamment : **éveil sportif** (parcours de motricité), **sports individuels** (roller, gymnastique...), **sports collectifs** (basket, football...), **sports d'opposition** (boxe éducative, lutte...), **jeux de raquettes** (badminton, tennis...), **jeux de plein air** (athlétisme, course d'orientation...).

Inscription annuelle

(possible en ligne) – voir p. 16

### SPORT ADAPTÉ

- Votre enfant est en situation de handicap et souhaite faire du sport ? Des **séances de sport adapté**, encadrées par des éducateurs spécialisés, sont mises en place pour les 6-11 ans (renseignements au service des sports).



# LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

## LA MAISON DES DÉCOUVERTES



- La Maison des découvertes accueille les enfants dès 5 ans et propose un **espace ludothèque** ouvert du mardi au samedi, mais aussi toute une **palette d'activités autour des sciences, des techniques et du jeu**.
- Avec une adhésion à l'année, vous pouvez venir jouer/faire des expériences en famille les mercredis et samedis après-midi, participer aux soirées jeux, accéder au prêt de jeux de société.

**Adhésion annuelle, renseignements auprès de la Maison des découvertes ou de la direction enseignement/enfance/jeunesse.**

## LE CONSERVATOIRE



- À l'espace François-Mauriac, le conservatoire Louis-Kervoÿn permet de découvrir dès 4 ans **la musique et la danse** (ateliers d'éveils musical et instrumental, pratique du chant ou d'un instrument, danses classique, contemporaine, hip hop et jazz...).
- À partir de 8 ans, il est aussi possible de suivre des **cours de théâtre** pour apprendre à évoluer sur scène et interpréter des personnages.

**Inscription annuelle**  
(possible en ligne) – voir p. 16

## LES ATELIERS ARTS PLASTIQUES



- **L'atelier Poulbot**, implanté dans le quartier des Beaudottes, propose des **ateliers visant à développer l'éveil des enfants de 18 mois à 15 ans à travers des projets pédagogiques liés aux arts plastiques**. L'équipe, constituée de professionnels de l'enfance et des arts plastiques, propose plusieurs ateliers (tout-petit, découverte, céramique, arts plastiques) pour développer chez l'enfant une liberté de regard et stimuler son propre imaginaire.
- **L'espace François-Mauriac** accueille à l'année une partie du département arts plastiques et propose des ateliers pour enfants dès 7 ans : céramique, dessin-illustration, art textile et manga.

**Inscription annuelle**  
(possible en ligne) – voir p. 16



Les quatre **bibliothèques municipales** proposent toute l'année de nombreuses activités pour les enfants : lectures, ateliers créatifs, projections cinéma, après-midis jeux vidéos...  
N'hésitez pas à consulter leur programme sur **[biblio.ville-sevrان.fr](http://biblio.ville-sevrان.fr)**



## LA PISCINE MUNICIPALE



- Tous les samedis matin, la piscine municipale propose le « **Jardin aquatique** » à destination des enfants de 2 à 6 ans, pour découvrir l'eau de manière ludique, en autonomie et avec ses parents, accompagné d'un éducateur diplômé.
- Dès 6 ans, l'enfant peut suivre des **cours collectifs d'initiation** ayant pour objectif de familiariser et d'initier les enfants à la nage.

**Inscription semestrielle**  
(possible en ligne) – voir p. 16

## LES MAISONS DE QUARTIER



- La Ville de Sevrans compte **trois maisons de quartier** : aux Beaudottes (Marcel Paul), à Pont-Blanc (Edmond Michelet) et à Rougemont. Les maisons de quartier sont des lieux conviviaux, qui animent la ville et font vivre le lien social.
- Avec une adhésion annuelle, de **nombreuses activités sont proposées en direction des enfants les mercredis et certains samedis après-midi** (sorties, ateliers manuels, artistiques ou sportifs, langue étrangère, ludothèque...). Des **séances d'aide aux devoirs et d'accompagnement à la scolarité** sont aussi organisées la semaine après l'école.

**Adhésion annuelle, renseignements auprès de votre maison de quartier.**

Une cinquantaine d'associations sportives proposent des cours en direction des enfants. Arts martiaux, équitation, danse, gymnastique, roller, tennis de table, trampoline, football et plus encore : il y en a pour tous les goûts (plus de 40 disciplines proposées) et tous les âges dès 3 ans.

**Plus d'informations dans le guide des sports disponible en ligne et dans les services municipaux**

**Pour rencontrer les associations et s'inscrire, rendez-vous à Jour de fête, le samedi 9 septembre 2023 à la Cité des sports.**

# LES VACANCES SCOLAIRES



## LES CENTRES DE LOISIRS



- Pendant les congés scolaires, les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs sous les mêmes modalités que le mercredi après-midi.
- L'équipe d'animation propose des **activités de loisirs** autour d'un fil conducteur défini pour la période, souvent en lien avec la saisonnalité. **Des sorties sont aussi régulièrement organisées**, à l'extérieur de la Ville ou dans les structures municipales (bibliothèques, Maison des découvertes, atelier Poulbot...).

Des périodes d'inscription sont définies pour chaque période de vacances. Renseignements auprès des centres ou sur [sevrans.cc/centres-loisirs-vacances](http://sevrans.cc/centres-loisirs-vacances)

## LE CLUB LOISIRS



- Le club loisirs propose **des activités et des sorties**, encadrées par une équipe d'animation, pendant toutes les vacances scolaires à destination 6-13 ans. Il est présent dans six quartiers de Sevrans : Beaudottes, Rougemont, Pont-Blanc, quartier Sud, centre-ville et Sablons.
- Au programme : **sorties** (cinéma, piscine, patinoire, musée, théâtre, gymnase, forêt...) ou **ateliers dans les structures municipales** (centres de loisirs, gymnases, piscine, salle des fêtes...).

Inscriptions les premiers lundis des vacances\*, directement auprès de l'équipe d'animation. Les programmes qui mentionnent les lieux d'inscription sont distribués devant les écoles et disponibles en ligne avant chaque période de congés.

\* Pour les vacances d'été, les inscriptions se font tous les lundis pour une semaine complète.

## LES SÉJOURS D'ÉTÉ (CENTRES DE VACANCES)



- Chaque année, la Ville propose des **séjours d'été** aux jeunes Sevransais (entre 6 et 17 ans) désireux de partir à la découverte de nouveaux paysages : **à la montagne, à la mer, à la campagne ou à l'étranger**. Les tarifs, très attractifs, permettent à chacun de pouvoir en bénéficier (en fonction du nombre de places disponibles).
- Selon le séjour choisi, **de nombreuses activités sont proposées** : accrobranche, paddle, équitation, voile, randonnées pédestres et aquatiques...

La brochure de présentation avec bulletin de pré-inscription est distribuée tous les ans au mois de mars.





## LES VACANCES SCOLAIRES

### LES STAGES CULTURELS ET SPORTIFS



- **L'atelier Poulbot** propose à toutes les vacances scolaires des stages à la semaine pour permettre de s'initier à différentes techniques et d'expérimenter sa créativité.
- **La Maison des découvertes** se transforme en vaste espace de jeux et propose des stages ludiques autour de différentes thématiques : construction d'un jeu de société, tournois, jeux d'ambiance...
- **Le service des sports** propose des stages sportifs à la semaine avec inscriptions le lundi matin, pour les enfants dès 7 ans. Les disciplines sont variées : sports collectifs, roller, hockey, golf, gymnastique, etc.
- Pendant les vacances scolaires (sauf Noël pour vidange annuelle), **la piscine municipale** propose des dispositifs gratuits d'apprentissage à la natation pour les enfants de 6 à 17 ans sous forme de stages, en lien avec les écoles ou le service enseignement/enfance/jeunesse (dispositifs « Savoir nager impact 2024 », « pass nat », « Mon école, ma Ville, mon Club »).

Les réservations pour les stages proposés pendant les vacances scolaires ont lieu en cours d'année, directement auprès des services.



Les autres structures culturelles proposent aussi régulièrement des activités et ateliers pendant les vacances : lectures au sein **des bibliothèques**, visite du musée virtuel ou ateliers robotique à **la Micro-Folie**, stages, ateliers et sorties proposées par **les maisons de quartier**.



## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

### TOUTE L'ANNÉE, DES ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS AUX ENFANTS

**Le festival des Rêveurs éveillés** en janvier  
Chaque année, le festival des Rêveurs éveillés propose aux enfants de 2 à 7 ans une programmation variée de spectacles joués aux quatre coins de la ville.

**Les mini foulées Sevranaises** en mars  
À l'occasion des Foulées sevranaises, les enfants dès 7 ans sont invités à parcourir les « mini foulées » au stade Jean-Guimier : 1,5 km pour les 7-11 ans et 3 km pour les 12-13 ans.

**Festi'jeux** en mars-avril  
Grand rendez-vous annuel de la Maison des découvertes, Festi'jeux accueille les familles au gymnase André-Lemarchand transformé pour l'occasion en salle de jeux géante (jeux de société, déguisements, jeux géant en bois, espace des tout petits...).

**La chasse aux œufs** en mai  
À Pâques, les maisons de quartier organisent une grande chasse aux œufs pour les familles au parc Louis-Armand.

**Festi'land** en juillet  
Les centres de loisirs, le club loisirs, la Maison des découvertes et les antennes jeunesse s'associent pour proposer aux familles une journée festive d'animations au parc Louis-Armand. En 2023, rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> juillet de 14h à 19h.

**Festi'sciences** en octobre  
La Maison des découvertes, en partenariat avec le CNES et l'association PlanèteSciences, propose Festi'Sciences à la Micro-Folie pour sensibiliser les 8-14 ans à la culture scientifique et technique de manière ludique.

**Le spectacle en famille** en décembre  
Chaque année, les maisons de quartier proposent un spectacle à découvrir en famille à la salle des fêtes (musique, théâtre, cirque...).

**Spectacles toute l'année** avec le service culturel qui propose une riche programmation à destination du jeune public et des familles à la salle des fêtes et à la Micro-Folie (environ 5 propositions par saison).

**ET PLUS ENCORE...** Restez connectés sur [ville-sevran.fr](http://ville-sevran.fr)

# INSCRIPTIONS DÈS LE LUNDI 19 JUIN

## ACCUEILS ET CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI



- Les réservations à **l'accueil du midi (cantine) et à l'accueil périscolaire (16h30-17h45)** sont obligatoires et se font en ligne sur l'espace **Vos démarches** ([sevrans.fr/demarches](http://sevrans.fr/demarches) rubrique Réservations / Choix cours) ou directement auprès du service enseignement/enfance/jeunesse.
  - Pour la rentrée : avant le mardi 29 août 2023 pour que l'enfant soit accueilli dès le lundi 4 septembre
  - Au cours de l'année : au plus tard 5 jours avant la date concernée
- La réservation n'est pas nécessaire pour fréquenter **les accueils du matin, du soir et les centres de loisirs** le mercredi.

## ACTIVITÉS DE LOISIRS

- Les inscriptions et ré-inscriptions aux **ateliers arts plastiques, au conservatoire, à l'École Municipale des Sports et à la piscine**, sont obligatoires. L'inscription est annuelle (ou semestrielle pour la piscine) et se fait en ligne sur l'espace **Vos démarches** ([sevrans.fr/demarches](http://sevrans.fr/demarches) rubrique Inscriptions) ou directement auprès du service concerné.



### ARTS PLASTIQUES, CONSERVATOIRE ET PISCINE :

- Réinscriptions du lundi 19 juin au samedi 8 juillet 2023
- Nouvelles inscriptions du lundi 21 août au mercredi 6 septembre 2023



### ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS :

Inscriptions (nouveaux et anciens élèves) : du lundi 19 juin au samedi 8 juillet 2023 et du lundi 21 août au mercredi 6 septembre 2023



Besoin d'aide pour les démarches en ligne ? Des conseillers numériques peuvent vous accompagner lors de leurs permanences dans différents services de la ville.

Lieux et horaires des permanences sur [sevrans.fr/conseilnum](http://sevrans.fr/conseilnum)

# TARIFS



## ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS

Les tarifs des accueils périscolaires et centres de loisirs sont établis en fonction de vos revenus. Pour connaître votre quotient familial, rendez-vous sur [caf.fr](http://caf.fr) (rubrique Mon compte > mes démarches).

Tranches et montants du quotient familial de la CAF	ACCUEILS				CENTRES DE LOISIRS		
	MATIN 7h15-8h30	MIDI (cantine) 11h30-13h30	PÉRISCOLAIRE 16h30-17h45	SOIR 17h45-18h45	Journée complète hors accueils matin et soir (8h30-17h45)	1/2 journée avec cantine (8h30-13h30 ou 11h30-17h45)	1/2 journée sans cantine (8h30-11h30 ou 13h30-17h45)
T01 - De 0 à 229 €	0,50 €	0,35 €	0,50 €	0,50 €	2,15 €	1,25 €	0,90 €
T02 - De 230 à 339 €	0,60 €	0,90 €	0,70 €	0,60 €	3,10 €	2,00 €	1,10 €
T03 - De 340 à 429 €	0,70 €	1,45 €	0,90 €	0,70 €	4,05 €	2,75 €	1,30 €
T04 - De 430 à 509 €	0,80 €	2 €	1,10 €	0,80 €	5 €	3,50 €	1,50 €
T05 - De 510 à 599 €	0,90 €	2,30 €	1,30 €	0,90 €	5,70 €	4,00 €	1,70 €
T06 - De 600 à 689 €	1,00 €	2,70 €	1,40 €	1,00 €	6,50 €	4,60 €	1,90 €
T07 - De 690 à 819 €	1,10 €	3,10 €	1,50 €	1,10 €	7,10 €	5,10 €	2 €
T08 - De 820 à 969 €	1,20 €	3,50 €	1,60 €	1,20 €	7,90 €	5,70 €	2,20 €
T09 - De 970 à 1249 €	1,30 €	4 €	1,70 €	1,30 €	8,80 €	6,40 €	2,40 €
T010 - De 1250 à 1459 €	1,40 €	4,25 €	1,80 €	1,40 €	9,45 €	6,85 €	2,60 €
T011 - De 1460 à 1667 €	1,45 €	4,40 €	1,90 €	1,45 €	9,80 €	7,10 €	2,70 €
T012 - Plus de 1667 €	1,50 €	4,65 €	2,00 €	1,50 €	10,25 €	7,45 €	2,80 €
<b>TARIF EXCEPTIONNEL (sans réservation préalable)</b>							
		5,80 €	4,00 €				
<b>RETARDS</b>							
				4€/15 minutes			

Exemple : Le quotient familial de la famille de Sarah est de 710 €. Elle relève donc de la tranche 07. Si Sarah arrive à l'école à 8h30, mange à la cantine et participe à l'accueil périscolaire jusqu'à 17h45, le tarif sera donc de 4,60 € : 3,10 € (cantine) + 1,50 € (accueil périscolaire).

Pour connaître les tarifs des autres **activités de loisirs** (École Municipale des Sports, ateliers arts plastiques, conservatoire, piscine...), consultez les brochures des services concernés, disponibles en ligne ou dans les services municipaux.

# ADRESSES ET CONTACTS



## CENTRES DE LOISIRS



### MATERNELS ÉLÉMENTAIRES

#### CENTRE DENISE-ALBERT

135, avenue Victor-Hugo  
01 41 52 41 35 / 07 61 85 49 93

#### CENTRE FRANÇOIS-VILLON

Allée des Iris  
01 43 83 12 07 / 07 61 80 42 40

#### CENTRE EMILE-ZOLA

Avenue Youri-Gagarine  
01 43 85 29 93 / 07 62 15 37 89

#### CENTRE JULES-VERNE

18, avenue Dumont d'Urville  
01 43 85 90 93 / 07 62 15 38 00



#### CENTRE PRIMEVÈRES

56, chemin de Savigny  
01 43 83 63 39 / 07 62 15 37 94

#### CENTRE PAVILLON AUX HISTOIRES

1, avenue de Livry  
01 41 52 44 30 / 07 61 80 42 37



#### CENTRE MARIE-CURIE

2/4, rue Pierre-Brossolette  
01 43 85 76 47 / 07 62 15 37 92

#### CENTRE HENRI-MATISSE

1, avenue Alfred Nobel  
01 43 83 82 66 / 07 61 80 42 27

#### CENTRE SAINT-EXUPÉRY

Entrée rue Danton  
01 43 83 03 33 / 07 62 15 37 98

#### CENTRE SÉVIGNÉ

Allée Sévigné  
01 49 36 11 70 / 07 61 80 42 39



#### CENTRE FRANÇOIS-VILLON

Allée des Iris  
01 43 85 04 99 / 07 62 15 37 86

#### CENTRE PAUL ÉLUARD

Rue Roger Le Maner  
01 41 52 44 17 / 07 61 80 42 48

#### CENTRE VICTOR-HUGO

31, rue Gabriel  
01 43 85 48 60 / 06 80 66 94 03



#### CENTRE SÉVIGNÉ

35/37, avenue Léon-Jouhaux  
01 49 36 11 42 / 07 61 80 42 39



## ACTIVITÉS DE LOISIRS

### MAISON DES DÉCOUVERTES

45, rue Danton  
01 41 52 44 80 / 07 61 85 60 26

### MAISON DE QUARTIER ROUGEMONT

8 quinquies, rue Pierre-Brossolette  
01 41 52 44 00

### MAISON DE QUARTIER MARCEL-PAUL

12, rue Charles-Conrad  
01 41 52 48 40

### MAISON DE QUARTIER EDMOND-MICHELET

44, av. Salvador-Allende  
01 41 52 42 39

### ATELIER POULBOT

18 bis, avenue Dumont-d'Urville  
01 41 52 44 45

### ESPACE FRANÇOIS-MAURIAC (Conservatoire, département arts plastiques)

51, avenue du Général-Leclerc  
01 49 36 51 73

### ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

34, rue Gabriel-Péri  
01 41 52 45 60

### PISCINE MUNICIPALE

14, chemin de la Mare aux Poutres  
01 41 52 43 22

### MICRO-FOLIE SEVRAN

14, avenue Dumont-D'Urville  
01 41 52 49 16

### CLUB LOISIRS

07 62 15 38 00

### PAVILLON AUX HISTOIRES

1, avenue de Livry  
01 41 52 41 55





# OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE LUNDI 19 JUIN

Retrouvez toute l'actualité de votre ville  
sur [www.ville-sevran.fr](http://www.ville-sevran.fr) et sur les réseaux sociaux.

#### **DIRECTION ENSEIGNEMENT/ENFANCE/JEUNESSE**

1, avenue de Livry - 01 41 52 41 55  
[demarches-enseignement@ville-sevran.fr](mailto:demarches-enseignement@ville-sevran.fr)

#### **DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**

6, avenue Robert-Ballanger - 01 49 36 51 75  
[culture@ville-sevran.fr](mailto:culture@ville-sevran.fr)

#### **DIRECTION DES SPORTS**

34, rue Gabriel-Péri - 01 41 52 45 60  
[sports@ville-sevran.fr](mailto:sports@ville-sevran.fr)

#### **DIRECTION DE LA VIE DES QUARTIERS**

28, avenue du Général Leclerc - 01 41 52 43 36  
[grp\\_vie\\_des\\_quartiers@ville-sevran.fr](mailto:grp_vie_des_quartiers@ville-sevran.fr)

